

VANNES

Presqu'île de Conleau

RANDONNÉE : pédestre, VTT

TEMPS : 2 h 30

DISTANCE : 10 km

BALISAGE : pas de balisage

Port de plaisance et départ pour les îles du golfe du Morbihan, Vannes garde le souvenir de la cité médiévale à l'abri de ses remparts et mérite largement la dénomination de « Ville d'art et d'histoire ». Cet itinéraire vous permet de partir de la vieille ville vers la mer et de découvrir le panorama du golfe du Morbihan : vue sur les presqu'îles de Conleau et de Séné aux paysages changeant au gré des marées.

ACCÈS : de l'office de Tourisme circuit long : 10 km

du Parc du Golfe circuit court : 7 km

variante possible de 4 km supplémentaires

Départ de l'office de tourisme. Le long du port, longer la rabine, nom dérivé du mot « ravin » qui désigne, en Bretagne, les allées bordées d'arbres. Remarquer les belles maisons anciennes du XVII^e siècle, avec les étages à pan de bois et le kiosque à musique de la fin du XIX^e siècle.

Au pont de Kérino, traverser au passage piéton et poursuivre en face en direction de la pointe des Émigrés. Longer le chantier naval Multiplast, puis suivre le sentier côtier.

Vous pouvez emprunter la digue qui permet d'accéder à la presqu'île de Conleau dont vous ferez le tour. Le chemin passe sous les pins puis contourne la pointe, passe devant la plage, l'embarcadère pour l'île d'Arz et le bassin en eau de mer. Vous apercevez les bateaux, au mouillage dans le chenal, sans contrainte de marée. Vous reprenez la digue en sens inverse.

Itinéraire principal : continuer au dernier paragraphe.

Variante possible (4 km supplémentaires) :

Bis. Tourner à gauche après le pont dès que vous retrouvez le sentier côtier aussi appelé « chemin de Bernus ». Il suit les méandres du Vincin, dans un paysage champêtre et verdoyant, aux rives encaissées.

Bis. Au fond d'une anse, prendre le chemin qui part à droite et débouche près des maisons de Cliscouët. Longer le terrain de football. Le chemin débouche sur la rue de Ty-Coët.

Bis. Traverser et emprunter en face le chemin des Aubépinés qui descend sur la rue François-de-Surville. Tourner à droite jusqu'à l'avenue du Maréchal-Juin. Prendre en face la rue des Salines, passer devant la Maison de la Nature et les jardins des serres municipales et retrouver l'itinéraire principal.

Après la digue, reprendre le sentier côtier à droite puis au premier croisement à gauche, le chemin des Salines. Suivre en sous-bois le long des maisons jusqu'au parc du Golfe et revenir jusqu'à la rabine par le même chemin qu'à l'aller.



En vente en librairie ou
sur www.guidesgoursau.fr

G LES GUIDES GOURSAU

Quelques conseils...

Sentier côtier et sentier des douaniers

Actuellement lieu de détente, le littoral était autrefois une frontière, naturelle certes, mais néanmoins à protéger. Un organisme appelé « Ferme Générale » était chargé de collecter les droits directs et indirects tels que la gabelle sur le sel. Dans le Morbihan, le trafic et les réseaux de contrebande portaient principalement sur le sel. Une brigade de douaniers avait pour fonction, sur un territoire appelé penthièvre :

- de surveiller le littoral
- de lutter contre les trafiquants
- de sauver les gens de la noyade.

Un douanier devait arpenter de jour comme de nuit, suivant un minutage précis, un parcours défini, souvent accompagné de son chien. Le code des douanes prévoit toujours le libre accès en tous points du littoral (article 43) et les promeneurs d'aujourd'hui peuvent apprécier le sentier côtier appelé parfois encore sentier des douaniers.

Equipement

En bord de mer, le temps peut changer vite et le vent se lever : prévoir un vêtement chaud ou isolant et bien sûr, de bonnes chaussures. Si vous avez des jumelles, emportez-les !

Balises

Il est indiqué pour chaque parcours et varie selon les localités. Vous trouverez sur les sentiers côtiers, de Port Navalo à Locmariaquer des bornes « tour du Golfe-Conseil Général du Morbihan » numérotées et 23 tableaux d'informations qui vous permettent de réaliser 180 km de randonnée. Ouvert au titre de la servitude du passage des piétons sur le littoral, ces sentiers sont réservés à la randonnée pédestre, à l'exclusion des cyclistes et cavaliers. Pour chaque itinéraire, il est précisé si les vélos sont autorisés ou non. Les chemins traversent parfois des propriétés privées. Ces passages résultent d'un accord avec les propriétaires mais ne constituent nullement un droit. Votre comportement est l'unique garantie de la pérennité de ces itinéraires.

Le randonneur sympa

- reste sur les chemins et sentiers
- emporte avec lui ses débris
- tient son chien en laisse
- admire les fleurs et les laisse pour les suivants
- fait attention aux cultures et aux animaux, referme la barrière
- n'allume pas de feu, surtout pas en forêt



Pour connaître tous nos dictionnaires, cartes et topo-guides, consultez notre site web : www.guidesgoursau.fr

12 balades dans le Pays de Vannes. Un choix des plus beaux sites à découvrir en famille ou entre amis.

ÎLE D'ARZ - Circuit n°1 - 12 balades et randonnées

Alpes sommets

Pour vous accompagner dans vos balades et randonnées, Les Guides Goursau vous proposent de télécharger l'application :

Télécharger dans l'App Store

ANDROID APP ON Google play

De la France à l'Autriche, plus de 2000 sommets alpins affichés en réalité augmentée. Fonctionne même sans couverture réseau grâce au GPS.

Paris Métro illustré

Trouvez votre station de destination, le trajet et le temps d'attente instantanément

Comment ça fonctionne ?

D'un simple coup d'oeil, tous les temps de toutes les stations métro / RER depuis votre position

Télécharger dans l'App Store